



SITE INSCRIT  
au titre de l'article L.341-1  
du code de l'environnement



Perspectives du château du  
Terre de Sérigny

Décision : Arrêté ministériel  
Date : 28/06/1967  
Code : 61055

- Emprise du site
- Limite communale
- Limite de division cadastrale
- Limite de parcelle
- Bâtiment

Sources :  
IGN BD Parcellaire 2014  
IGN Fond Blanc (MARS)  
DREAL-NORMANDIE  
PROTECTIONS  
Le 19/09/2019 - DREAL-NORMANDIE

